

AVIS À PUBLIER AU BOAMP N° 18-42180

Date d'envoi au service éditeur : 03/04/2018

> Voir l'annonce sous sa forme originale



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.
Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).
En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.
> [Contact client](#)

F3 - Formulaire Résultat de marché**Résultat de marché**

Département(s) de publication : 76
Annonce No 18-42180

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : ville de Mont-Saint-Aignan.
Correspondant : Mme le maire, 59, rue Louis Pasteur B.P. 128 76134 Mont-Saint-Aignan Cedex, tél. : 02-35-14-30-00, poste 3030, télécopieur : 02-35-14-30-90, courriel : mairie@montsaintaignan.fr adresse internet : <http://www.montsaintaignan.fr>.
Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.achatpublic.com>.
Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques.
Références de l'avis initial mis en ligne sur le site BOAMP, annonce n° 18-19302, mise en ligne le 13 février 2018.
Référence d'identification du marché qui figure dans l'appel public à la concurrence : 2018msamapa09.

Objet du marché : **travaux de couverture à l'école du Village.**
Type de marché de travaux : exécution.

Critères d'attribution retenus :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- prix. : 60 %;
- valeur technique. appréciée au regard de la production d'un mémoire technique qui contenant notamment les fiches techniques des matériaux proposés, les détails d'exécution, les moyens mis en œuvre pour la réalisation du chantier, la méthodologie envisagée pour l'exécution des travaux, compris le désamiantage. : 40 %.

Type de procédure : procédure adaptée.
Valeur totale finale (H.T.) : 191 705,86 euros.

Attribution du marché ou du lot :

travaux de couverture à l'école du Village.
la tranche ferme ainsi que les deux tranches conditionnelles ont été retenues.
Nom du titulaire / organisme : Sarl Boutel Couverture, 1670 route de Dieppe 76230 Quincampoix.
Tranche(s) conditionnelle(s) : tranche conditionnelle 1 : 40 371,97 euros (H.T.).
Tranche conditionnelle 2 : 27 067,84 euros (H.T.).
Tranche ferme : tranche ferme : 124 266,05 euros (H.T.).
Date d'attribution du marché : 3 avril 2018.
Mots descripteurs : Couverture

Autres informations : Les pièces du marché sont disponibles en mairie, sur demande, au 02 35 14 30 00.

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : - Recours pour excès de pouvoir contre les actes détachables du marché jusqu'à la conclusion du marché et, en tout état de cause, dans un délai maximal de deux mois, à compter de la notification du courrier de rejet, conformément aux articles R. 421-1 et R. 421-2 du Code de justice administrative, assorti le cas échéant d'un référé suspension ;

- référé précontractuel, jusqu'à la signature du marché conformément aux dispositions des articles L. 551-1 et R. 551-1 à R. 551-6 du Code de justice administrative ;

- référé contractuel à compter de la signature du marché conformément aux articles L. 551-13 et R. 551-7 à R. 551-10 du Code de justice administrative dans un délai de trente et un jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché ;

- recours en contestation de validité du marché, conformément à l'arrêt du Conseil d'état du 16 juillet 2007 (CE, 16 juill. 2007, n° 291545, Sté Tropic Travaux Signalisation), dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché assorti le cas échéant d'un référé suspension en application de l'article L. 521-1 du Code de justice administrative.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 3 avril 2018.